

Le Conseil Municipal se réunira le :

**VENDREDI 05 JUIN 2026 À 17 H 30**  
**SALLE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE**

afin de désigner les délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.